

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25864**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention « Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3	Recteur de l'Académie, Chancelier des universités, Président de l'université Toulouse III

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé, 250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

*Cette mention comprend un parcours type « **Maintenance de matériel biomédical** » dont les activités et les compétences ou capacités attestées sont décrites ci-après.*

- Contrôle de l'application des règles, procédures, normes et standards, dans son domaine d'activité
- Intervention technique suite à matériel ou matériau défectueux
- Contrôle et suivi de l'état et du fonctionnement des équipements /des installations, spécifiques à son domaine
- Maintenance / prévention des matériels, équipements, systèmes, dans son domaine
- Achat de produits, de prestations dans son domaine
- Assistance, conseil et formation des équipes, des utilisateurs, spécifiques au domaine d'activité
- Établissement / actualisation et mise en oeuvre de procédures, protocoles et consignes
- Mise en réseau des équipements biomédicaux
- Vérification, mise en route, pilotage et surveillance des équipements, mise à l'arrêt
 - Réaliser les opérations de maintenance corrective et préventive des dispositifs médicaux, en respectant les règles d'hygiène et sécurité du milieu hospitalier.
- Identifier les types, les stratégies et les coûts de maintenance afin de réduire des coûts de maintenance.
- Mobiliser les connaissances scientifiques en relation avec les dispositifs médicaux et les patients pour assister et former les personnels médicaux et paramédicaux.
- Expliciter et concevoir une organisation, une méthode ou une procédure de maintenance afin d'optimiser la stratégie de maintenance d'un service biomédical.
- Communiquer dans un langage technique adapté en français et en anglais au sein d'une équipe et avec les services des fabricants de matériel (aussi en anglais).

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Q Santé humaine et action sociale

M Activités spécialisées, scientifiques et techniques

- Technicien supérieur hospitalier

- Technicien de maintenance biomédicale

- Assistant d'ingénieur biomédical

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

I1305 : Installation et maintenance électronique

Réglementation d'activités :

L'habilitation électrique est exigée dans l'exercice du métier.

Le niveau BR est assuré au cours de la formation ; une attestation de formation est délivrée aux étudiants.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée. Accords européens ou internationaux

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et article L613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme nationale de licence professionnelle

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>
ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse3.fr>
<http://www.fsi.univ-tlse3.fr>
<http://www.lycee-monnerville.fr>

Université Toulouse III Paul Sabatier

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse
Cahors

Historique de la certification :

À partir de 2016, la mention « Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale » se substitue à la dénomination nationale « Santé ».

À partir de 2016, le parcours-type « Maintenance de matériel biomédical » se substitue à la spécialité « Instrumentation médicale : maintenance de matériel biomédical ».

Certification précédente : Santé spécialité Instrumentation médicale : maintenance de matériel biomédical